

à responsabilité limitée, qui produit des biscuits, des bonbons, des gelées, et des conserves de fruits. L'histoire du comté de Brant, publiée en 1883, contient une annonce concernant cet établissement, dans laquelle on trouve :

La maison Paterson a doublé le chiffre de ses affaires dans les cinq dernières années, depuis 1878 à 1883 et a atteint un si grand développement qu'il lui faut améliorer son outillage et agrandir sa fabrique.

M. COCHRANE : Les droits sur les biscuits ont-ils été diminués ?

M. MONTAGUE : Non. On m'a également appris que la fabrique avait été agrandie de nouveau depuis 1883, de sorte que, pour le comté de Brant au moins, il trouvera le renseignement qu'il a demandé dans les feuilles d'inventaire de sa propre maison de commerce. Il nous demande de plus quand la politique de l'ancienne administration a fait prendre un grand essor à l'industrie métallurgique ? Je me rappelle l'époque où le fer fut frappé d'un impôt ; c'était en 1887. L'honorable ministre du Commerce tonnait contre ces droits, le ministre des Finances d'alors (sir Charles Tupper) fut attaqué de tous côtés à ce sujet par les libéraux. Il est vrai que pendant un temps le bénéfice réalisé n'a pas été considérable, mais le jour vint où il nous fut donné de profiter de l'imposition de ces droits. Un jour vint où la cité d'Hamilton vit se fonder une grande forge. Ce fut en 1894. Quand occupant le fauteuil du présent ministre des Douanes, j'annonçai à la Chambre que des hauts-fourneaux allaient être érigés à Hamilton, ce qui donnerait du travail à environ 200 ou 300 ouvriers et ferait dépenser \$1,600,000, l'honorable représentant de Norfolk-nord et l'honorable ministre des Douanes rirent à gorge déployée. Je me le rappelle, car je m'arrêtai pour leur répondre. Je n'ai qu'à citer le nom du représentant d'Hamilton pour prouver que non seulement les hauts-fourneaux ont été construits, mais qu'il faut les agrandir. Comme le déclare lui-même le ministre des Finances, l'industrie métallurgique a aussi pris un grand développement dans d'autres parties du Canada.

Le MINISTRE DES DOUANES : Je dis que les progrès ont été accomplis sous notre administration.

M. MONTAGUE : L'honorable ministre sait très bien que si lui et ses amis avaient eu leurs coudees franches, il n'y aurait eu ni tarif, ni prime pour favoriser l'établissement dans ce pays de la moindre industrie métallurgique. Il dit que les fonds n'ont pas été placés du temps de l'administration conservatrice. Pourquoi ne l'ont-ils pas été, si ce n'est que le capitaliste est ombrageux, qu'il n'aime pas placer ses fonds lorsque, dans un avenir prochain, une loi hostile peut lui causer une perte. Or, voici ce que déclarait l'oracle financier de la gauche quand

il fut résolu de payer ces primes. L'honorable député d'Oxford-sud disait :

Je désapprouve entièrement cette mesure. Quant à moi, je refuse de la reconnaître, et je dis à l'adresse des manufacturiers que je refuse positivement d'être lié par une proposition semblable. Je saisis l'occasion de protester d'avance contre cette mesure, afin que les intéressés ne puissent pas dire qu'ils n'ont pas été avertis, si la volonté populaire se prononçait en faveur d'un changement de politique.

Que signifient ces paroles ? C'est dire à tous ceux qui pourraient placer leurs fonds au Canada, dans l'industrie métallurgique. Si nous obtenons le pouvoir, nous discontinuerons les primes, nous n'accorderons plus la même protection, nous vous causerons une perte sans aucune considération pour vous ou pour vos fonds. Dans ces circonstances, il était difficile de s'attendre à voir affluer les capitaux, attirés par les primes accordées et les droits perçus pour protéger l'industrie métallurgique. Cependant, un changement se produisit. A l'avènement des libéraux au pouvoir, il devint évident qu'ils ne suivraient pas le programme qu'ils s'étaient tracé. Alors les capitalistes ne se tinrent plus à l'écart parce qu'ils avaient confiance dans la politique de l'opposition ; ils plaçaient volontiers leurs capitaux parce que le temps était venu, croyait-on, où les deux partis étaient tombés d'accord pour promouvoir et protéger les intérêts canadiens et les industries du pays.

J'ai maintenant à ajouter quelques observations d'un intérêt tout particulier pour la classe agricole. Il est des gens que leur modestie empêche d'atteindre aux grandeurs, mais les membres du gouvernement du jour ne sont pas de ceux-là. Et je crois que l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Fisher) et son ministère plus encore que tout autre service public ne brillent pas par leur modestie. Ce dont ces messieurs de la droite se glorifient le plus, c'est d'avoir accompli de grandes choses pour les cultivateurs canadiens et tout d'abord, d'avoir choisi un ministre de l'Agriculture comme celui que nous avons. Je regrette que l'honorable ministre (M. Fisher) soit absent, parce que j'aime mieux parler en sa présence qu'en son absence. Le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) dans une réunion tenue dans la province d'Ontario, disait ceci : J'ai choisi un d'entre vous, je vous ai donné un cultivateur véritable ; je vous ai donné comme ministre de l'Agriculture un travailleur à la main calleuse. Un de mes voisins me souffle que ces paroles ont été prononcées à Orillia, mais je crois qu'elles l'ont été à Kincardine. En tous cas, je ne tiens pas à nier que le ministre de l'Agriculture soit populaire dans les gouters et autres réunions agricoles.

Je crois cependant qu'on ne saurait avec raison l'appeler un fils du sol aux mains calleuses ; je suis loin de partager l'opinion du premier ministre à ce sujet. Le ministre de l'Agriculture veut s'attribuer le mérite de